



# Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 25 March 2025

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 January 2005

## Maroc Baie de Khnifiss



Date d'inscription	20 June 1980
Site numéro	209
Coordonnées	27°59'17"N 12°18'05"W
Superficie	26 310,00 ha

## Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

## 1 - Résumé

### Résumé

Le site correspond à un complexe qui rassemble plusieurs zones humides : la baie (ou lagune) de Khnifiss et les vastes sebkhas qui la prolongent vers le Sud (Sebkha Tazra) et l'Ouest (Sebkha Mzeira), la côte marine adjacente, un lac temporaire (daya La'wina) et le radier de l'oued Awedri. La baie est caractérisée par une importante diversité d'habitats et une forte productivité biologique (grâce à l'influence des upwellings au niveau des eaux océaniques). Située en plein milieu saharien côtier, elle constitue une zone d'escale vitale pour les oiseaux migrateurs empruntant la voie atlantique. La grande mare temporaire de La'wina, bordée par une falaise et des dunes sableuses vives, correspond en fait au lit de l'oued Awedri à quelques dizaines de mètres de son embouchure, laquelle est occupée par des dunes rarement percées par l'eau de l'oued.

## 2 - Données et localisation

### 2.1 - Données officielles

#### 2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

##### Compilateur responsable

Institution/agence	nstitut scientifique, Av. Ibn Battota, RABAT-Agdal,
Adresse postale	B.P. 703, 10.106 RABAT-Agdal

##### Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Agence Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	Agence Nationale des Eaux et Forêts Quartier Administratif, Rabat- Chellah 10002

#### 2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2016
Jusqu'à l'année	2023

#### 2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Baie de Khnifiss
---	------------------

#### 2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/>
(Mise à jour) Les limites ont été marquées plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été étendues	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) Les limites ont été restreintes	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) For secretariat only: This update is an extension	<input type="checkbox"/>

#### 2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

## 2.2 - Localisation du site

### 2.2.1 - Définir les limites du site

#### b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

#### Description des limites

Site côtier atlantique du Sud marocain, il se situe en zone saharienne, à environ 100 km au sud-ouest de la ville de Tan-tan et à quelque 70 km à l'ENE de la ville de Tarfaya. Elle est rattachée administrativement à la province de Tarfaya.  
Le site est entièrement situé dans le Parc National de Khnifiss.

### 2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Laâyoune-Sakia El Hamra
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Tan-tan et Tarfaya.

### 2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays?	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
--	--

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui  Non

#### 2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

#### 2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Occidental Palearctic

Autre système de régionalisation biographique

### 3 - Pourquoi le site est-il important?

#### 3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

le site comprend l'unique lagune atlantique saharienne, qui se singularise en plus par des apports aléatoires d'eaux continentales.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

La flore est bien variée (30 espèces de macroalgues et 72 espèces de plantes vasculaires) et contient plusieurs formes remarquables *Sarcocornia perennis*, constituant l'essentiel de la steppe salée, *Spartina maritima* et *Sesuvium portulacastrum* très rares au Maroc. Ce critère peut être appuyé par la présence de populations nicheuses d'oiseaux rares au Maroc (Goéland railleur *Larus genei*, Sterne pierregarin *Sterna hirundo* et Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*). Les Invertébrés marins sont variés et abondants (36 Polychètes, 96 Crustacés et 57 Mollusques ...) où une espèce marine (*Donax venustus*) peut être enregistrée comme remarquable par son apparition en milieu paraliq. Les Amphibiens et Reptiles sont représentés par 17 espèces connues, parmi lesquelles deux sont des endémiques marocaines : *Tarentola boehmei* et *Bufo brongersmai* (ce dernier atteignant ici sa limite sud de répartition). Par ailleurs, plus de la moitié des observations marocaines des serpents *Spalerosophis diadema* et de *Lytothynchus diadema* se situent dans la zone de Khnifiss. 27 espèces de mammifères sont présentes dans le site, dont deux sont endémiques marocaines (*Gerbillus occidentus* et *Crociodura tarfayaensis*) et une (*Atlantoxerus getulus*) est endémique du Maghreb et le site coïncide avec sa limite sud de répartition mondiale.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

- Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

20000

Entre l'année

1996

Et l'année

2000

Source des données

Dakki M., Qninba A., El Agbani M-A. & Benhoussa A. (2003). Recensement hivernal d'oiseaux d'eau au Maroc : 1996-2000. Trav. Inst. Sci., Rabat, série Zool., n°45, pp. 01-30. (Voir pdf Ci-joint) Dakki M., Qninba A., El Agbani M.A., Benhoussa A. & Beaubrun P

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Données brutes de la Base de données : Oiseaux d'eau et zones humides du Maroc.

- Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification importante frayère et zone d'alimentation et d'alevinage pour de nombreuses espèces de poissons ; les plus intéressantes sont *Dicentrarchus labrax*, *Sparus aurata*, *Solea vulgaris* et *Diplodus vulgaris*.

### 3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<b>Plantae</b>								
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Sesuvium portulacastrum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Spartina maritima</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA / MAGNOLIOPSIDA	<i>Suaeda ifniensis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	endémique maroco-mauritanienne rare	endémique maroco-mauritanienne rare
TRACHEOPHYTA / LILIOPSIDA	<i>Zostera noltii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC	<input type="checkbox"/>	espèces vulnérables ou menacées à l'échelle nationale ou internationale (Plan Directeur des Aires Protégées, Catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc	espèces vulnérables ou menacées à l'échelle nationale ou internationale

important in maintaining the geographic range of a plant species/community + outstanding variety of species present + supports endemic species + supports rare/endangered species

### 3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5								
<b>Autres</b>															
CHORDATA	<i>Amphibia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Atlantoxerus getulus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Crocidura tarfayensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Gerbillus occiduus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Lytorhynchus diadema</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Pseudepidalea brongersmai</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amphibien endémique du Sud marocain	
CHORDATA	<i>Reptilia</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Spalerosophis diadema</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Tarentola boehmei</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Poissons, mollusques et crustacés</b>															
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Dicentrarchus labrax</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		importante frayère et zone d'alimentation et d'alevinage
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Diplodus vulgaris</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
MOLLUSCA / BIVALVIA	<i>Donax venustus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Solea solea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Sparus aurata</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Oiseaux</b>																	
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Anthus campestris</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Anthus cervinus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Anthus trivialis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA	<i>Aves</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Calidris alba</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2229	1996-2000	2	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Calidris alpina</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Calidris canutus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Charadrius alexandrinus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1072	1996-2000	2	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Charadrius hiaticula</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1245	1996-2000	2	LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Chroicocephalus genei</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Cisticola juncidis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Hydroprogne caspia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Ichthyaetus audouinii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			10		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amphibien endémique du marocain	Hivernage
CHORDATA/AVES	<i>Larus fuscus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Limosa lapponica</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2975	1996-2000	3	NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Locustella naevia</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage
CHORDATA/AVES	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Phalacrocorax carbo maroccanus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amphibien endémique du marocain	
CHORDATA/AVES	<i>Phoenicopterus ruber</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1000			LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Hivernage
CHORDATA/AVES	<i>Sterna hirundo</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	<i>Tadorna ferruginea</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Amphibien endémique du marocain	

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ AVES	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		zone de refuge et de nourrissage

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

breeding area for waterbirds + important for amphibians + important for birds + important for fishes + important for invertebrates + important for mammals + important for reproduction of fishes + important for reptiles + outstanding range of bird species + outstanding range of invertebrate species + outstanding range of mammal species + outstanding variety of species present + staging area for migratory waterbird species + supports endemic amphibian species + supports endemic mammal species + supports endemic reptile species + supports rare/endangered bird species + waterbird wintering/non-breeding/dry season area

### 3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

## 4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

### 4.1 - Caractéristiques écologiques

La baie domine tout le paysage, avec au moins cinq types d'habitats intertidaux ou inondés en permanence :

- eau lagunaire, dominante ;
- sablières et vasières intertidales, généralement sous forme de langues sur les bords des chenaux ;
- herbier de zostère et/ou d'algues dans les zones les moins profondes et certaines vasières exondables ;
- prairies à *Spartina* entre les chenaux et les steppes à salicornes.
- steppes salées à salicornes.

Cette lagune se prolonge vers le Sud par une vaste zone salée intertidale qui est en continuité avec la lagune, sachant qu'elle est remplie par les eaux marines qui débordent de celle-ci. Cette sebkha a été transformée en exploitation salinière sans que des bassins n'y soient creusés. La sebkha Mzeira au fond plus élevé que celui de Tazra est inondée de façon plus aléatoire et son substrat est moins salé (croûte sableuse salée).

La Guelta La'wina compte au moins deux habitats : une étendue d'eau salée peu profonde à fonds sableux envasé et à inondation temporaire et une bande de tamaris sur les bords Ouest et Sud, sous forme d'arbres et d'arbustes portant l'empreinte d'une forte dégradation.

Les habitats marins sont également bien représentés. La bande d'eau de mer est assez limitée, sachant que la profondeur atteint les six mètres à une faible distance de la côte. Les algues et zostères rejetées témoignent d'une certaine richesse de la couverture biologique, laquelle se développe sur un platier rocheux sur lequel s'observent des accumulations de sable (du moins en face de la passe). Une belle plage de sable s'étend de part et d'autre de cette passe, mais en s'éloignant de celle-ci le rivage sableux se rétrécit pour mettre l'eau marine en contact direct avec une falaise au pied de laquelle abondent des blocs produits par une intense érosion marine. Le lit de l'oued Awedri, tronçon de quelques centaines de mètres en amont de Daya La'wina, est plus ou moins ensablé et ses bords correspondent à des escarpements rocheux.

Enfin, il convient d'ajouter à ces habitats une petite émergence d'eau phréatique salée au nord-ouest du site, une série de petites dayas à immersion aléatoires à la limite nord-est du site, ainsi que la Sebkha Houisselga située à l'extrême sud du site. Les habitats terrestres les plus intéressants correspondent au plateau rocaillieux plus ou moins ensablé et couvert de végétation steppique, aux dunes vives alignées le long de la rive ouest de la lagune et aux escarpements qui surplombent les zones humides.

### 4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

#### Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		2		
B: Lits marins aquatiques subtidaux (Végétation sous-marine)		4		
D: Rivages marins rocheux		4		
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		2		
G: Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux		1		
H: Marais intertidaux		3		
J: Lagunes côtières saumâtres/salées		1		Unique

#### Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		3		
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents		2		
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons		4		

### 4.3 - Éléments biologiques

#### 4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Limoniastrum monopetalum</i>	endémique
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Limoniastrum weygandiorum</i>	endémique

#### 4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

### 4.4 - Éléments physiques

#### 4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
D: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers froids	Dfa: Continentale humide (Humide avec hiver rigoureux, pas de saison sèche, été brûlant)

la région de Khnifiss est située dans l'étage bioclimatique saharien. Les vents dominants y sont de direction NNW à NE (essentiellement les vents Alizés), ce qui entraîne une forte nébulosité sur la côte. L'humidité relative est souvent supérieure ou égale à 90% le matin ; elle se manifeste alors par des rosées abondantes. La pluviosité moyenne dans la région est d'environ 40 mm/an. Les vents alizés assurent également une fraîcheur estivale à la zone côtière.

#### 4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

#### 4.4.3 - Sol

Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui  Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

a) dans le site Ramsar  
 - Habitats naturels décrits ci-dessus ;  
 - Pêche artisanale ;  
 - Elevages de coquilles Saint-Jacques (Société AQUASUR : groupe franco-maroco-canadien) ;  
 - Camps de pêcheurs et de touristes caravaniers.  
 b) dans la région voisine /le bassin versant  
 Pâturage (nomades).

#### 4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Captage des sédiments par les prairies halophiles et les herbiers marins qui couvrent de grandes superficies dans le site.  
 Alimentation régulière en sel de la Sebkha Tazra par les marées hautes de vives eaux.  
 Obstacle à l'avancée des dunes sableuses vers l'Est.

#### 4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Le site se situe dans la partie nord du "Bassin côtier de TarfayaLa'youne", limité au Nord par l'Anti-Atlas, au Sud par la chaîne des Maurétanides et à l'Est par la Dorsale de Rguibat. Ce bassin est constitué d'un socle d'âge précambrien, affleurant au niveau de l'arrière-pays saharien, et d'une couverture sédimentaire méso-cénozoïque littorale (sables miocènes surmontée d'une dalle quaternaire moghrébienne) constituée de grès calcaire. L'épaisseur de la "plateforme" quaternaire, où est creusé le site de Khnifiss atteint plusieurs mètres (jusqu'à 40 m).

#### 4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

#### 4.4.7 - Salinité de l'eau

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

#### 4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Mésotrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement  Augmentation  Diminution  Inconnu

Inconnu

#### 4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables  ii) significativement différentes  différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

- La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents.  
 - Cette zone côtière est entourée de regs arides littoraux, caillouteux et plus ou moins ensablés ; ils sont occupés par une steppe ligneuse et localement interrompue par des ergs (dunes sableuses mobiles), qui a subi une forte régression avec la sécheresse, amplifiée par le surpâturage. Du côté nord, elle est limitée par un vaste habitat marin franc (de plus de 6 mètres de profondeur)."

### 4.5 - Services écosystémiques

#### 4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar?  Oui  Non  Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Plusieurs vestiges archéologiques existent dans le site : une tour, dont seul le sommet émerge du sable près de la passe, et plusieurs sites préhistoriques correspondant à des amas de matériaux, où abondent les silex taillés, les fragments d'œufs d'Autruche parfois gravés et des 'perles' de collier en œufs d'Autruche

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

## 5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

### 5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

#### 5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

a) dans le site Ramsar : domaine public  
 b) dans la région voisine : domaine public

#### 5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

- Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Laâyoune-Sakia El Hamra.  
 - Ministère de l'Intérieur (Commune d'Akhfennir, Prov. La'youne) Administration du territoire.  
 - Ministère de l'Equipement (Domaine Public Maritime).

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Ali Salem CHEIKHI, Chef de Service de Partenariat et de l'Animation Territoriale

Adresse postale:

Quartier Al-Wahda Av Habbouha, BP 456  
 Laayoune  
 Morocco

Adresse de courriel:

ali.salem70@gmail.com

## 5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

### 5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Tourisme et zones de loisirs			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Aquaculture marine et d'eau douce			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Défrichage/changement d'affectation des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déchets solides et ordures			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

a) dans le site Ramsar  
 Développement inquiétant de diverses activités (extraction du sel à Sebkhaz Tazra), activités touristiques dans l'ensemble du site, pêche et aquaculture dans la lagune. Les seuls impacts actuellement visibles de ces activités résident dans l'accumulation croissante des déchets solides et le dérangement fréquent des oiseaux.

b) dans la région voisine  
 Néant.

### 5.2.2 - Statut légal de conservation

#### Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Site of Biological and Ecological Interest			entièrement
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux			entièrement
biological reserve			entièrement

#### Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux			

### 5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- I Réserve naturelle intégrale
- II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- VI Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VII Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

### 5.2.4 - Mesures de conservation clés

#### Activités anthropiques

Mesures	état
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Proposées
Gestion/régulation des pêcheries	Proposées

#### Autre:

La baie de Khnifiss a été déclarée comme réserve biologique (statut non encore reconnu juridiquement) en 1978, puis inscrite sur la liste de la Convention de Ramsar en 1980. Elle a été également proposée dans le Plan Directeur des Aires Protégées du Maroc, comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique, puis identifiée comme Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (statut géré par BirdLife International). Actuellement, l'ensemble du site fait partie d'un projet de parc national, pour lequel des études de diagnostic écologique sont en cours de réalisation.

### 5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? En préparation

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui  Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui  Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Les oiseaux d'eau hivernant dans cette zone humide sont plus ou moins régulièrement recensés depuis les années 1980, dans le cadre des dénombrements annuels coordonnés par le CEMO (Institut Scientifique, Rabat)  
Le site avait fait l'objet en 1985-86 d'une étude pluridisciplinaire menée par l'Institut Scientifique de Rabat et l'Environmental Advisory Unit de l'Université de Liverpool (Royaume Uni), dans le but d'établir un état de référence pour une éventuelle exploitation des schistes bitumineux. L'INRH (ex ISPM) a également réalisé en 1998 un programme d'études pluridisciplinaires : phénomènes physiques, chimiques, sédimentologiques et biologiques dans la lagune, avec évaluation des potentialités en pêche et en aquaculture.

### 5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

### 5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Plusieurs mesures sont à l'étude dans le cadre du Plan d'Aménagement en cours d'élaboration pour le projet de Parc National.

## 6 - Document additionnel

### 6.1 - Rapports et documents additionnels

#### 6.1.1 - Références bibliographiques

AEFCS (1996a).- Plan directeur des Aires Protégées du Maroc. Vol. 1 : Les écosystèmes marocains et la situation de la flore et de la faune. Groupement BCEOM-SECA/I.S.R./EPHE., Montpellier, France.

AEFCS (1996b).- Plan directeur des Aires Protégées du Maroc. Vol. 3 : Les Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique du Domaine Littoral. Groupement BCEOM-SECA, Montpellier, France.

Baouab R.E. (1988a).- Mammals of the Khnifiss-La'youne region. In : Dakki M. & Ligny W. De (Eds) : The Khnifiss lagoon and its surrounding environment (Province of La'youne, Morocco). Trav. Inst. Sci., Rabat, mém. hors série, pp. 161-164.

Baouab R.E. (1988b).- Checklist of Birds observed in :the Khnifiss-La'youne region between April 1985 and May 1986. In : Dakki M. & Ligny W. de (Eds) : The Khnifiss lagoon and its surrounding environment (Province of La'youne, Morocco). Trav. Inst. Sci., mém. hors série : 115-124.

Dakki M. & El Agbani M.A. (1993).- Recensement hivernal d'Oiseaux d'eau au Maroc : janvier 1993. Doc. Inst. Sci., Rabat, 16, 16 pp.

Dakki M. & El Agbani M.A. (1995).- The Moroccan wetlands: Diversity and human impact. In: C. Montes et al (Eds). Bases ecologicas para la restauracion de humedales en la cuena mediterranea. Consejeria de Medio ambiente (Espana), pp. 299-307.

Edmondson J., Gunn A., Burt A. J. & Parker D. M. (1988).- Checklist of Flora of the Khnifiss-Tarfaya region (Morocco). In : Dakki M. & Ligny W. de (Eds) : The Khnifiss lagoon and its surrounding environment (Province of La'youne, Morocco). Trav. Inst. Sci., mém. hors série, pp. 41-45.

El Agbani M. A. & Dakki M. (1992).- Recensement hivernal d'oiseaux d'eau : janvier 1992. Doc. Inst. Sci., Rabat, 15, 32 pp.

Fekhaoui M., El Agbani M. A. & Bayed A. (1988).- The Khnifiss lagoon and adjacent waters : chemistry of the surfacewaters. In : Dakki M. & Ligny W. de (Eds) : The Khnifiss lagoon and its surrounding environment (Province of La'youne, Morocco). Trav. Inst. Sci., mém. hors série, pp. 27-35.

Fennane M. et Ibn Tattou M. (1998).- Catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc. Bocconea, 8, 243 pp.

Hockin, D. C. (1988).- The Meiofaunal Copepods and Nematodes of the Khnifiss lagoon and the Tarfaya coast. In :Dakki M. & Ligny W. de (Eds) : The Khnifiss lagoon and its surrounding environment (Province of La'youne, Morocco). Trav. Inst. Sci., mém. hors série, pp. 65-69.

Décret annuel de la chasse 2004-2005, qui classent La Tadorna ferruginea comme non chassable :

#### 6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

#### 6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Baie de Khnifiss ( ANEF, 09-05-2023 )



Baie de Khnifiss ( ANEF, 09-05-2023 )



Baie de Khnifiss ( ANEF, 09-05-2023 )

#### 6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1980-06-20